



---

# Un budget 2021

toujours prudent  
pour préparer  
les investissements  
futurs

Présentation en deux temps pour le budget 2021 de la Ville du Pecq. Tout d'abord, nous avons demandé à Pascal Simonnet, adjoint au Maire en charge des Finances, des Moyens généraux, de l'Administration générale et des Ressources humaines d'en détailler la partie fonctionnement. Puis Laurence Bernard, Maire du Pecq, lève le voile sur les investissements 2021 et les projets des années à venir.

---



# PASCAL SIMONNET

## Chapitre 1 : Le fonctionnement

“  
**Prudence est  
mère de sûreté  
budgétaire**  
”

Pascal Simonnet, adjoint au Maire en charge des Finances, des Moyens généraux, de l'Administration générale et des Ressources humaines, nous explique pourquoi, malgré un contexte compliqué, la Ville peut envisager l'avenir avec sérénité.

**L**e Pecq : le 31 mars, le deuxième budget de la nouvelle équipe municipale a été voté. Il a été élaboré dans des conditions très particulières...

**PASCAL SIMONNET** : La crise sanitaire liée à l'apparition de la COVID-19 a bouleversé tous les secteurs, et les finances municipales ne pouvaient y échapper. Lorsque nous avons effectué des comparaisons pour mesurer les évolutions du budget 2021, nous avons été amenés à utiliser l'année 2019 comme point de repère, l'année 2020 ayant été par trop "atypique" !

Concrètement, l'"effet COVID" se ressent sur nos finances à deux niveaux. Sur nos dépenses, bien sûr, puisque nous avons dû nous équiper afin de protéger nos agents et nos administrés. Le surcoût COVID revient à un montant total de 300 000 € en 2020. Mais aussi, et surtout, sur nos recettes, qui ont baissé d'environ 600 000 €. Le premier confinement nous a ainsi privé pendant presque deux mois des recettes liées aux activités péri et extrascolaires, notamment la restauration municipale. La piscine municipale a tourné au ralenti et est toujours à l'arrêt actuellement. La billetterie du Quai 3 a aussi été très fortement impactée puisque, non seulement

nous n'avons presque pas pu vendre d'entrées pour la saison en cours, mais il a également fallu rembourser les spectacles annulés de la fin de la saison précédente.

“  
**L'effet COVID,  
ce sont certes  
des dépenses  
supplémentaires,  
mais aussi,  
et surtout, des  
recettes en moins.**  
”

**Pourtant, malgré la crise, l'année 2020 se solde avec un excédent budgétaire de 3,3 M€. Comment expliquez-vous cela ?**

**P.S. :** Si nous avons dégagé un excédent en 2020, c'est à la fois parce que des manifestations ont été annulées, telles que la Fête Ô Pecq ou le feu d'artifice du 14 juillet, mais aussi parce que nous avons dû reporter des opérations d'investissement, pour des raisons techniques ou par prudence. La bonne nouvelle, c'est que cet excédent nous permet de dégager une capacité d'autofinancement que nous n'allons pas manquer d'utiliser dans nos investissements de 2021, qui seront ainsi financés sans recours à l'emprunt ni augmentation de la fiscalité locale.

**Les contraintes liées à la crise sanitaire sont venues s'ajouter à un contexte financier déjà difficile pour les municipalités...**

**P.S. :** Il y a le conjoncturel et il y a le structurel. Comme tout le monde, la COVID nous a pris par surprise et nous avons dû réagir. Mais d'autres paramètres, pesaient déjà sur nos finances avant la crise. Nous les connaissons depuis plusieurs années, donc nous avons eu le temps de nous y préparer.

Prenez par exemple ce que l'on appelle la péréquation horizontale. Le Pecq fait partie des villes qui doivent contribuer au Fonds National de Garantie des Ressources Individuelles (FNGIR), ainsi qu'au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC) qui visent à

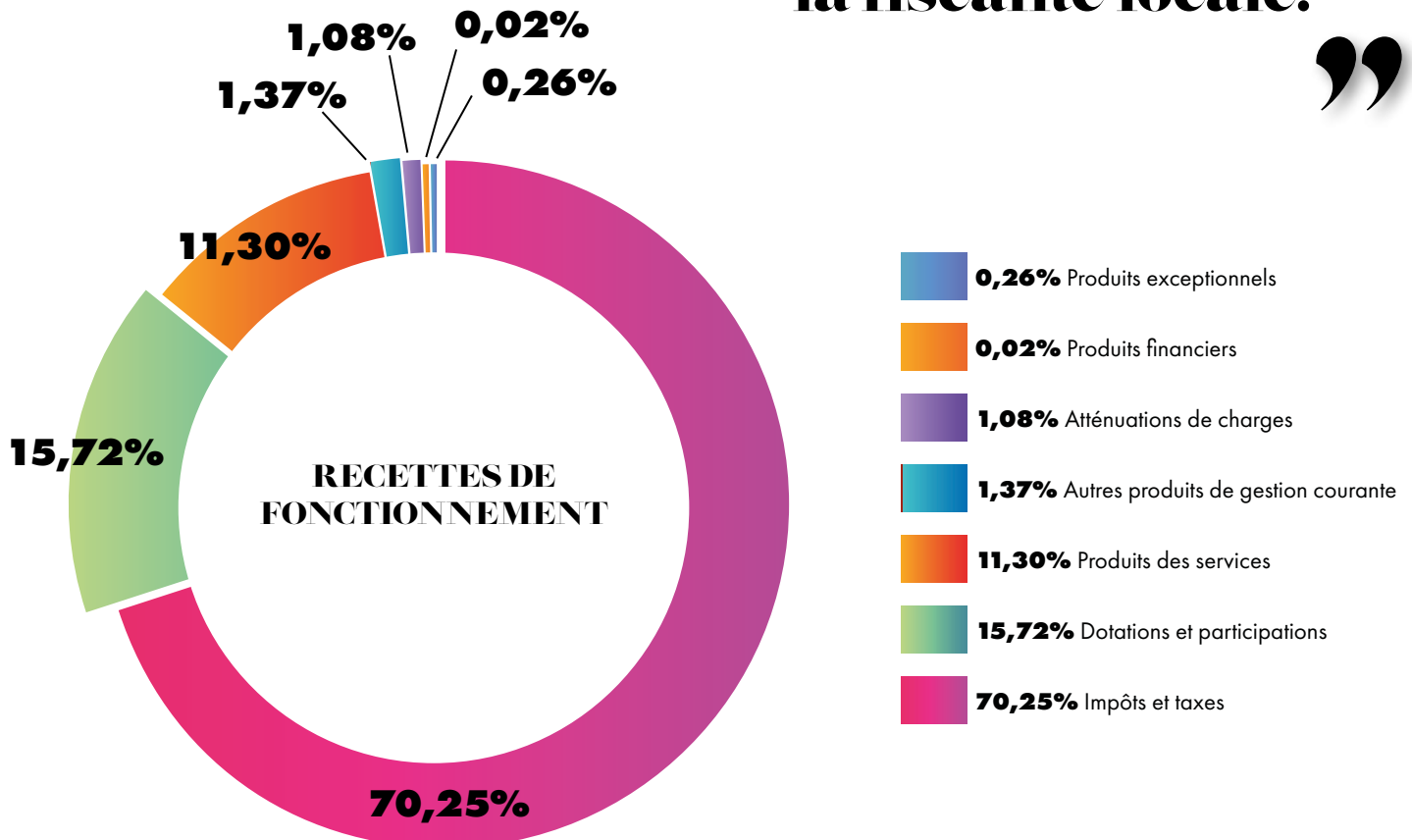
contribuer au financement des communes plus en difficulté. Cela correspond, cette année, à 2,65 M€.

De même, côté recettes, bien que la dotation globale de fonctionnement semble s'être stabilisée après plusieurs années de baisse, nous avons dû tenir compte de la disparition progressive de la taxe d'habitation, qui diminue dès cette année pour ceux qui la paient encore et sera définitivement supprimée en 2023. Certes, ce montant sera compensé par l'État dans notre budget, mais nous perdons les possibilités et la dynamique d'évolution de cette recette à l'avenir.

“

**Grâce à notre capacité d'autofinancement, nous allons réaliser nos investissements de 2021 sans recours à l'emprunt ni augmentation de la fiscalité locale.**

”



Nos plus grandes craintes portent sur la situation économique, qui a des répercussions directes sur le reversement de la fiscalité des entreprises que nous percevons via la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine, qui a d'ores et déjà annoncé, en vertu du principe de précaution, qu'elle poursuivrait, en 2021, pour 0,75%, la baisse de sa compensation, qui était déjà de 1,75% en 2020. Ce qui porte le total à 2,5% sur deux ans. Et nul ne peut prédire un avenir beaucoup plus radieux de ce côté là. En revanche, pour finir sur une note plus optimiste, nous avons été agréablement surpris par la stabilité des droits de mutation, qui sont une part du produit des transactions immobilières qui revient à la Ville, dont nous aurions pu craindre une chute au regard de la situation, et qui nous ont rapporté 1,4 M€, pour 1,3 M€ budgétés en 2020. En la matière, nous n'avons même pas eu besoin du mécanisme de compensation prévu par l'État.

“ **Un budget municipal, même rigoureux, ne doit jamais être élaboré au détriment de la qualité du service public.** ”

**24,3 M€**  
montant du budget  
de fonctionnement

**28,7 M€**  
montant total  
du budget 2021  
de la Ville du Pecq

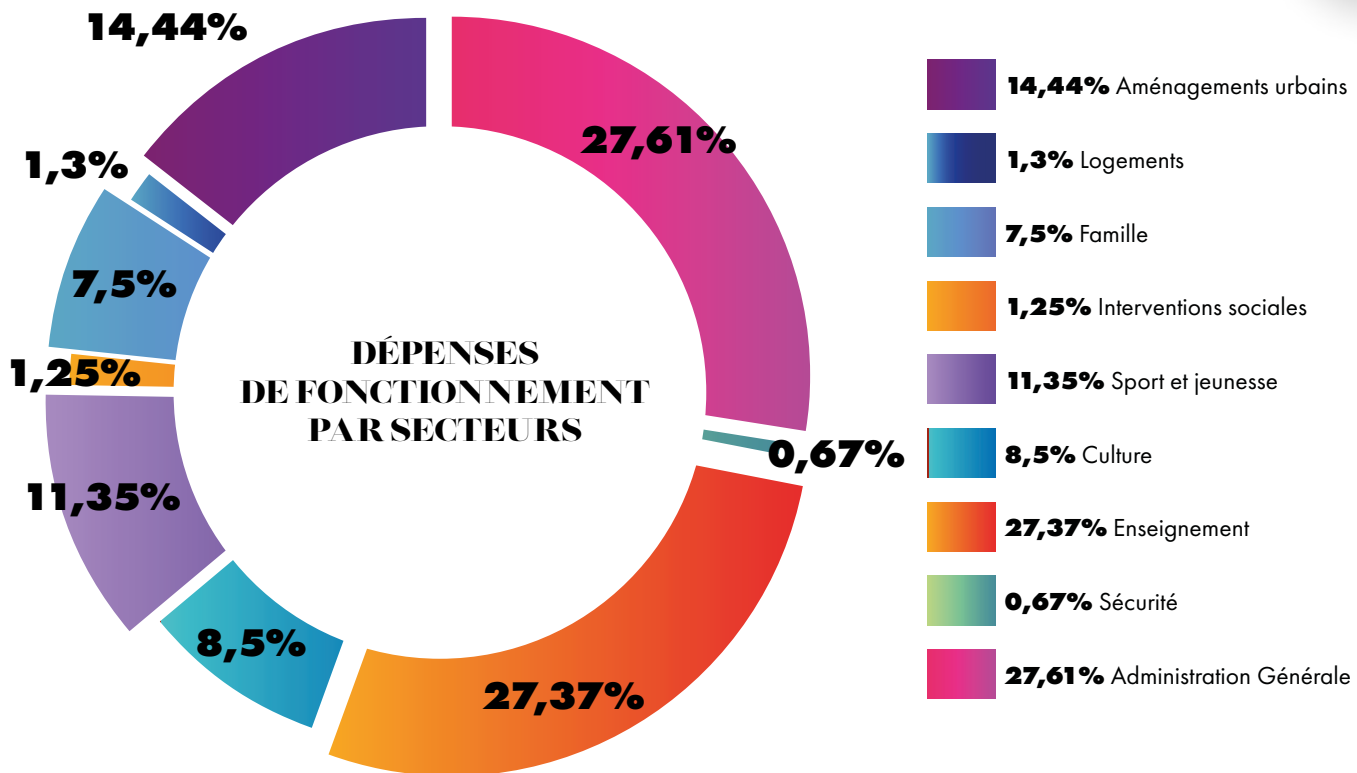
**Tout cela vous a conduit à élaborer un budget 2021 que vous qualifieriez de ?**

**P.S. :** Prudent, toujours. Parce que nous n'avions pas, et n'avons toujours pas, une grande visibilité sur l'avenir, en particulier en ce qui concerne nos perspectives de recettes. C'est pourquoi nous avons maintenu notre vigilance sur tous nos postes de dépenses. Que ce soit sur notre masse salariale, le plus important, avec un examen pointu, à chaque départ d'un de nos agents, sur la pertinence de son remplacement et l'optimisation du recrutement, le cas échéant. Ou comme sur toutes nos autres dépenses courantes, sur lesquelles nous appliquons un contrôle de gestion rigoureux.

**Lorsqu'une ville gère son budget avec rigueur, ce que craignent les administrés c'est que cela soit au détriment des services publics...**

**P.S. :** Ce n'est pas, et cela n'a jamais été, le cas au Pecq ! Quand c'est nécessaire, nous ne refusons pas des dépenses supplémentaires pour améliorer ou maintenir un service rendu au public. Je vais vous citer un exemple issu de notre budget 2021. Avec Madame le Maire, nous avons souhaité prendre le relais de l'agence bancaire qui, non loin de l'hôtel de ville, a subitement décidé, en 2019, de fermer son distributeur automatique de billets. Cela nous a pris un certain temps pour y parvenir, car une Ville n'a normalement pas vocation à se substituer à un tel service privé, et cela va nous coûter 25 000 € en fonctionnement dès cette année. Mais nous savions à quel point c'était important pour les Alpicois et nous n'avons pas hésité. Nous avons donc levé obstacle après obstacle et nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le distributeur sera de nouveau en service, au même endroit, d'ici à l'été. J'ajoute que, selon notre contrat, plus nous utiliserons ce "nouveau" distributeur, moins il pèsera sur les finances communales. Alors, n'hésitez pas à vous en servir !

De même, lorsque nous prenons la décision de fermer définitivement la mairie annexe, c'est parce que nous nous sommes aperçus, et les mois que nous venons de vivre nous ont confortés dans cette idée, qu'il était plus intéressant de por-



ter nos efforts financiers sur la numérisation de nos services, afin de pouvoir offrir toujours plus de procédures dématérialisées aux Alpicois, voire de réfléchir à augmenter le nombre de tournées du NaviPecq pour permettre aux habitants des Vignes-Benettes de se rendre à l'hôtel de ville, que de laisser peser sur le contribuable le poids d'un service qui n'apporte plus de réelle plus-value.

Enfin, nous restons fidèles à nos engagements aux côtés des associations alpicoises, pour qui nous savons que l'année écoulée s'est avérée particulièrement difficile et auxquelles nous renouvelons notre soutien, non seulement au travers de subventions, mais aussi de mise à disposition de locaux, voire de personnel.

#### Tous ces efforts portent-ils leurs fruits ?

**P.S. :** Si l'on se fie aux chiffres qui comptent vraiment, la réponse ne peut être que oui. Très honnêtement, notre situation d'endettement est plus que favorable, surtout lorsqu'on la compare aux autres villes de même strate du département. Notre taux d'endettement est de 8,27%, contre une moyenne de 69% pour les autres communes de même strate. Pour prendre un autre chiffre qui parle, l'annuité de notre dette, capital et intérêts confondus, représente moins de 20 € par habitant. Et tous nos emprunts sont à taux fixe, donc nous ne prenons aucun risque. Nous disposons là d'une marge intéressante pour préparer l'avenir sereinement et avec ambition.

**12%**  
C'est le taux de la  
part communale de  
la taxe foncière.  
Il est inchangé  
depuis 2016.

“ Nos projets pour la ville après cette année de crise ”

LAURENCE  
BERNARD

Chapitre 2 : Les investissements



Avec Laurence Bernard, Maire du Pecq, survolons la liste des projets, qui, de 2021 à 2024, vont redessiner le paysage alpicois.

**M**adame le Maire, Pascal Simonnet nous a indiqué que l'excédent budgétaire issu de cette année 2020 si particulière allait servir à financer les investissements de 2021. Quels seront les plus importants ?

**LAURENCE BERNARD :** En priorité, il s'agira des projets que nous n'avons pas pu mener à bien en 2020 en raison du contexte sanitaire. Tout d'abord à la crèche des Dauphins, où nous allons réaliser la réfection de la toiture et créer une cuisine centrale pour toutes les crèches de la Ville, sur le modèle de celle dont nous disposons pour les écoles, dont les petits Alpicois et leurs parents sont très satisfaits.

“ Nous allons créer une cuisine centrale pour les crèches de la Ville. ”

Dans un tout autre domaine, nous allons procéder au déploiement de 16 nouvelles caméras de vidéo protection, dont j'espère la mise en service pour la fin de l'année. C'est une opération très longue et complexe, pour laquelle nous avons reçu le soutien des services de l'État, que je tiens à remercier pour leur contribution financière.

“ Seize nouvelles caméras de vidéo protection seront en service d'ici à la fin de l'année. ”

Au-delà des caméras, il s'agit de financer un centre de supervision urbain, c'est-à-dire un moyen pour les agents de police de surveiller les images en direct. Nous le faisons en mutualisant nos moyens avec les villes de Croissy-sur-Seine et du Port-Marly, ce qui nous permet de partager les coûts. Ces nouvelles caméras seront dotées des der-

nières innovations technologiques et d'une qualité d'image optimale qui faciliteront grandement le travail de la police, notamment lorsqu'elle sera saisie d'une enquête, mais aussi pour intervenir rapidement.

“

## Nous allons porter nos efforts sur le développement durable.

”

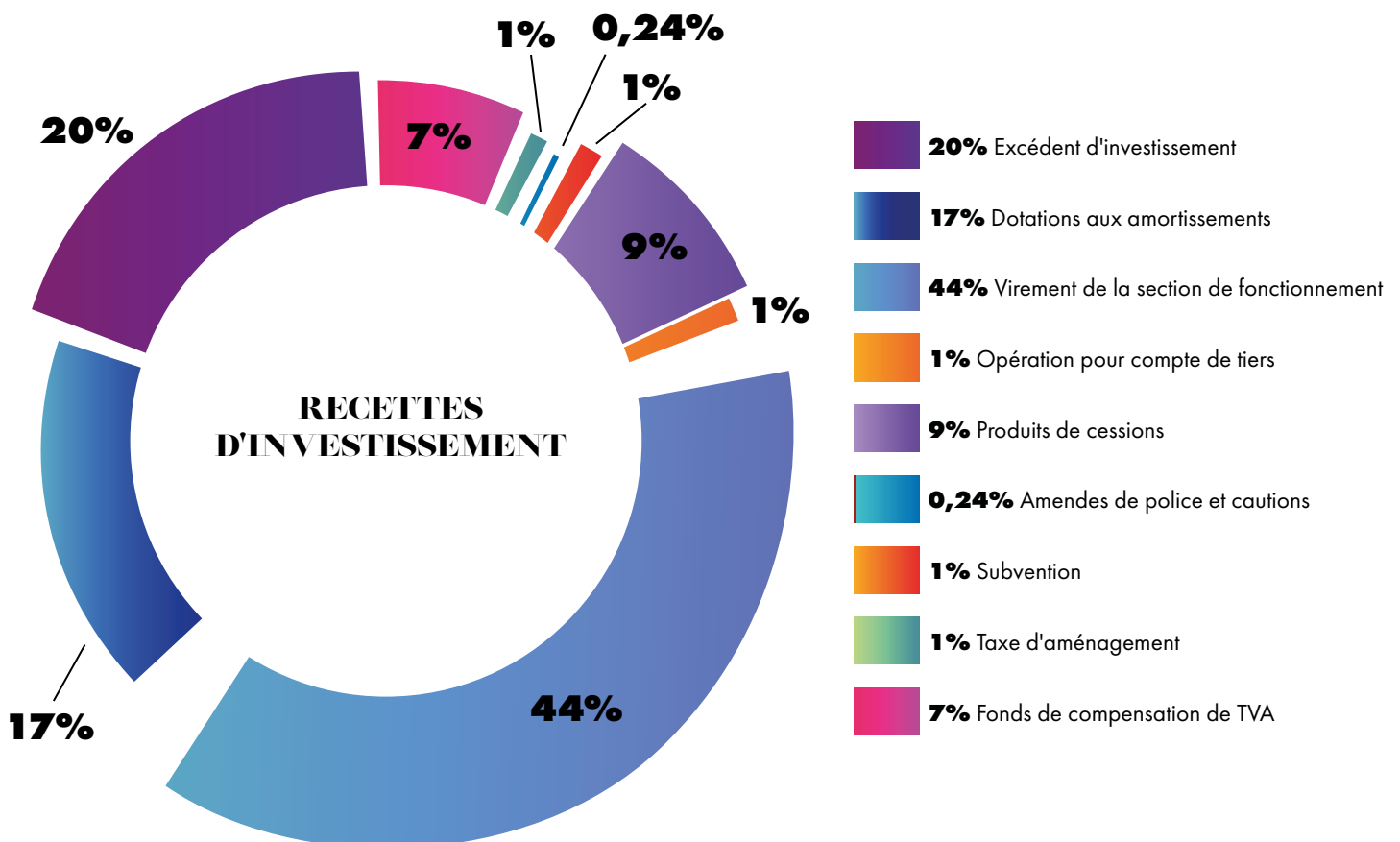
Nous allons aussi porter nos efforts sur le développement durable. L'isolation thermique et la modernisation du chauffage de nos bâtiments municipaux va nous permettre d'économiser dans nos dépenses énergétiques tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre. Nous allons ainsi poursuivre et achever le remplacement des menuiseries extérieures de l'école Claude Érignac et lancer le même type d'opération, couplée à un ravalement, à la crèche La Fontaine et dans le bâtiment de nos Services techniques. Et, puisque nous parlons des bâtiments communaux, je peux

aussi vous annoncer que la charpente de la piscine des Vignes-Benettes va être rénovée.

Enfin, l'entretien de notre voirie communale et de nos espaces verts ne sera pas oublié. Rue de la Liberté, nous allons procéder au renouvellement de l'éclairage public et à l'enfouissement des réseaux, auquel je suis très attachée car ces travaux participent à l'embellissement de notre cadre de vie. Une partie de la rue du Président Wilson va également être reprise, tout comme l'éclairage rue du Progrès et avenue Jean Jaurès. Ces travaux, coûteux mais essentiels, seront poursuivis dans les années à venir puisqu'ils font l'objet d'un plan pluriannuel de réaménagement des chaussées dégradées.

Un dernier projet de 2021 qui me tient à cœur, c'est la refonte du square de la rue de Paris, aujourd'hui très minéral, que nous avons la volonté de transformer pour le rendre plus vert, plus accueillant et plus agréable. Bien entendu, l'aire de jeux pour enfants y sera intégrée.

.../...





**Il y a un autre projet sur lequel la Ville travaille depuis longtemps, c'est le Cœur de ville qui fait, du reste, l'objet d'un budget annexe. Où en est-on ?**

**L.B. :** Nous avons de bonnes nouvelles pour l'avancement du projet, puisqu'avec mon premier adjoint, Raphaël Doan, au terme de plusieurs étapes de négociation avec les services préfectoraux, et après avoir levé de très nombreux obstacles réglementaires, nous avons finalement obtenu le soutien de l'État sur un projet architectural que le célèbre architecte Jean-Michel Wilmotte est venu lui-même présenter à l'hôtel de ville. Il y a encore des aspects techniques à finaliser et quelques procédures à remplir, mais nous pourrions bientôt présenter aux Alpicois le fruit de ce travail ! Le nouveau projet prévoit 10 000 m<sup>2</sup> dédiés à des commerces de bouche, des restaurants et un hôtel et deux hectares d'espaces verts. Nous avons déjà acquis sept terrains sur les dix nécessaires à l'unité foncière indispensable à la réalisation du projet. Et, pour acquérir les trois dernières parcelles, la Ville pourra profiter de sa capacité d'endettement. De plus, nous récupérerons un tiers de la valeur foncière qui sera cédée à l'opérateur. Les deux tiers restants deviendront des espaces verts publics. Nous serons particulièrement vigilants à leur mise en valeur. En attendant, les prochaines étapes, ce sont le dépôt d'une Déclaration d'Utilité Publique qui entraînera une enquête publique et, je l'espère, une présentation du projet à la fin de l'année et un premier coup de pioche à l'horizon 2023 ou 2024, en fonction de la rapidité des procédures administratives.

**“ Les services de l'État ont validé le projet Cœur de ville et travaillent désormais à nos côtés pour qu'il voit le jour ! ”**

**L'endettement de la Ville baisse de plus en plus et nos emprunts sont sains. Cela doit vous inciter à envisager de nouveaux projets pour l'avenir ?**

**L.B. :** Absolument, et avec un objectif assumé : faire respirer nos quartiers qui ont, pour beaucoup, subi un urbanisme mal pensé dans la seconde moitié du siècle dernier –

je pense notamment au quartier de l'Ermitage, très minéral et enclavé -, et retisser les liens qui les unissent entre eux. Je veux le faire en associant les Alpicois, notamment au sein des Conseils de quartier qui sont désormais en ordre de marche et prêts à fonctionner.

**Avez-vous déjà des exemples concrets ?**

**L.B. :** Je souhaite que, dès le budget 2022, nous prévoyions des crédits d'investissement pour le quartier de l'Ermitage, que nous souhaitons verdir, embellir et ouvrir sur le reste de la ville. L'implication des habitants via leur Conseil de quartier sera bien sûr essentielle.

**“ Il faut qu'il y ait un avant et un après à l'Ermitage. ”**

Aux Vignes-Benettes, nous débuterons, en septembre 2022, les travaux de démolition de l'ancienne école maternelle afin de reconstruire, en lieu et place, 85 logements, une crèche de 40 berceaux disposant d'un jardin et d'un accès direct à l'école, des espaces verts et 50 places de parking ouvert, à destination des habitants du quartier (en plus des places réglementaires pour les nouveaux logements). Nous en profiterons pour réaménager le square Saint-Exupéry et la voirie attenante. Et cela nous permettra d'économiser dans notre budget de fonctionnement la location des locaux de l'actuelle crèche Saint-Exupéry, que nous rendrons au bailleur.

**Et pour le Quai 3 ?**

**L.B. :** La saison 2022-2023 sera celle de sa rénovation intérieure après la réfection de son aspect extérieur. Notre public le mérite, puisque avant la crise de la COVID, notre saison culturelle était un franc succès ! Mais c'est aussi la salle qui le mérite, car c'est une pièce de notre patrimoine, et qu'elle peut être beaucoup plus agréable et fonctionnelle qu'aujourd'hui. Cette rénovation nous permettra d'accueillir des spectacles qui ne peuvent se produire dans la configuration actuelle.

**Quelques mots, pour finir, de la certification Qualiville, sur le chemin de laquelle la Ville s'est engagée ?**

**L.B. :** Notre mairie a très longtemps détenu la certification ISO et nous en étions fiers, puisqu'elle attestait de la qualité de notre service public. Aujourd'hui, elle ne s'avère plus

“  
**Nous espérons décrocher notre certification Qualiville d'ici à la fin de l'année, ce qui sera une véritable satisfaction car la qualité fait partie de notre ADN.**  
 ”

adaptée aux collectivités territoriales et a été remplacée, dans notre secteur d'activité, par la norme Qualiville. C'est donc tout naturellement que nous visons à l'obtenir. Le but, c'est bien sûr d'améliorer le service rendu aux usagers. Par exemple, nous allons créer

des lignes téléphoniques directes vers les différents services de la mairie, ce qui permettra d'appeler immédiatement ceux que vous voulez joindre, sans passer par le standard. Nous sommes également, dans ce cadre, en train de travailler à la refonte de la signalétique intérieure de l'hôtel de ville. Nous espérons décrocher notre certification d'ici à la fin de l'année, ce qui sera une véritable satisfaction pour tout le personnel communal car la qualité fait partie de notre ADN.

**4,4 M€**  
 montant du budget d'investissement

